

# LES PARTENAIRES DE LA PRÉVENTION ET DE LA SANTÉ DES DANSEURS

*Les connaître, c'est sécuriser votre carrière*



## LES PARTENAIRES DE LA PRÉVENTION ET DE LA SANTÉ DES DANSEURS

*Pourquoi connaître les partenaires de la prévention et de la santé est essentiel ?*

**Les métiers de la danse sont exigeants, tant sur le plan physique que mental.**

---

Pour préserver sa santé et prolonger sa carrière, il est essentiel de bénéficier d'une bonne prévention et d'un accompagnement adapté. Cependant, il n'est pas toujours évident pour les professionnels du secteur d'identifier les bons interlocuteurs pour obtenir des conseils ou du soutien. Mieux connaître ses droits ainsi que les institutions qui peuvent vous accompagner constitue un véritable atout pour évoluer sereinement dans cette profession.

C'est pourquoi il est apparu essentiel au groupe de travail sur la danse de Thalie Santé de vous présenter ce livret qui vous permettra de mieux cerner les interlocuteurs clés que vous pourrez solliciter selon vos besoins.

Notre objectif est simple : mieux comprendre les spécificités du métier de danseur afin de vous accompagner de manière adaptée tout au long de votre carrière.

Bonne lecture !

## SOMMAIRE

*Ce qui vous attend, si vous le souhaitez !*



**Des partenaires pour chaque besoin**  
pourquoi est-il important de connaître ses droits et les différents acteurs ?

**P.4**

**Les différents partenaires, institutions et acteurs de la prévention et de la santé** et les réglementations en vigueur dans le monde de la danse.

**P.5**

**Tome 1 – « Les alliés invisibles » :** institutions d'accompagnement, financements, droits culturels.

**P.6-7**

**Tome 2 – « Prendre soin du corps qui danse » :** prévention santé, soins, équilibre physique et mental.

**P.8-9**

**Tome 3 – « Construire son avenir » :** structuration de carrière, reconversion, sécurité sociale.

**P.10-11**

**Tome 4 – « Les coulisses du métier » :** droits, statuts, contrats, gestion financière.

**P.12-13**

**Tome 5 – « Danse, c'est un métier » :** récapitulatif des tomes précédents.

**P.14-15**

**Tous vos partenaires en un mémo** une liste des partenaires à connaître dans chaque domaine.

**P.16-19**

**Quiz d'autopositionnement** pour parfaire vos connaissances !

**P.20-21**

**Mes notes** pour toutes vos prises de notes : contacts, adresses et mémos !

**P.22-23**

## DES PARTENAIRES POUR CHAQUE BESOIN

*Pourquoi est-il important de connaître ses droits et les différents acteurs du monde de la danse ?*



### PRÉVENIR LES BLESSURES

Le suivi régulier par des professionnels de santé évite que des petits bobos ne se transforment en blessures graves.



### BÉNÉFICIER D'AIDES SPÉCIFIQUES

Des institutions comme Audiens offrent des aides financières et des accompagnements professionnels (par exemple en cas de reconversion).



### GARANTIR UN SUIVI ADAPTÉ

Thalie Santé est la référence de la santé au travail des intermittents, nous vous proposons un suivi régulier, personnalisé et adapté à vos besoins spécifiques.

### SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE ET SOCIAL

Certains partenaires offrent des services sur le thème du stress, des troubles musculo-squelettiques, et même des problématiques sociales comme le logement ou l'emploi.

## LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES, INSTITUTIONS ET ACTEURS DE LA PRÉVENTION ET DE LA SANTÉ

### Santé au travail & prévention des risques

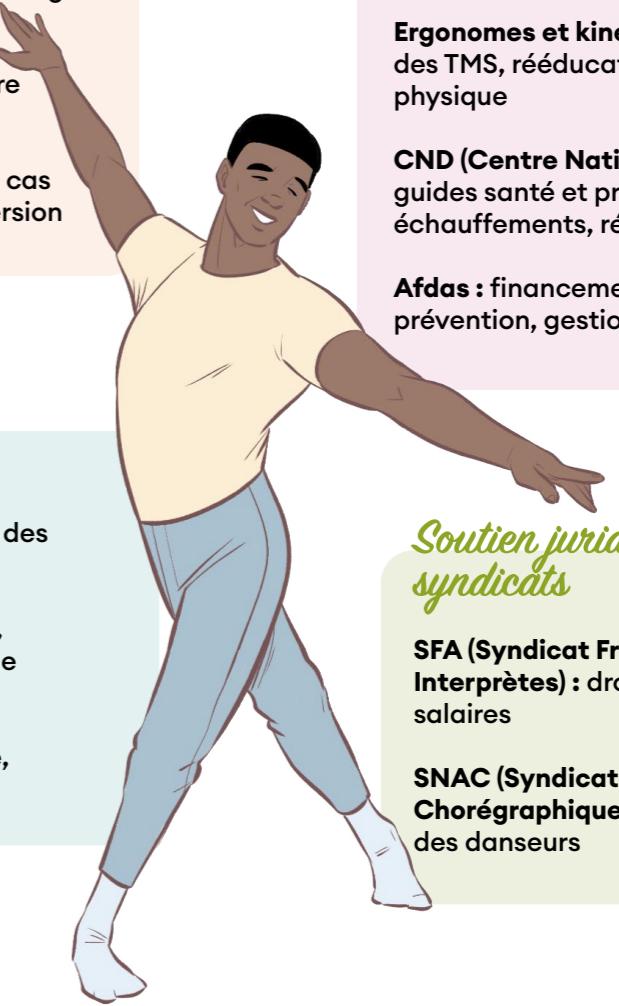
**Thalie Santé** : service de prévention et de santé au travail, ergonomie, maintien en emploi, risques psychosociaux

**CARSAT** : évaluation des risques pro, ergonomie, accompagnement employeurs

**Ergonomes et kinés spécialisés** : prévention des TMS, rééducation et accompagnement physique

**CND (Centre National de la Danse)** : guides santé et prévention, ateliers sur échauffements, récupération, etc.

**Afdas** : financement de formations sur la prévention, gestion du stress



### Protection sociale & accompagnement global

**Audiens** : retraite, santé, prévoyance, aides financières, fonds de solidarité

**Congés Spectacles** : gestion des congés payés, prévention du surmenage

**Mutuelles spécifiques** : couverture santé adaptée aux intermittents

**Action sociale Audiens** : aides en cas de précarité, blessure ou reconversion

### Formation, emploi & reconversion

**France Travail Spectacle** : suivi des droits, formation continue

**Afdas** : bilans de compétences, accompagnement et bourses de reconversion

**CND** : soutien en fin de carrière, reconversion

### Soutien juridique & droits syndicats

**SFA (Syndicat Français des Artistes Interprètes)** : droits, conditions de travail, salaires

**SNAC (Syndicat National des Artistes Chorégraphiques)** : défense des intérêts des danseurs

## Quelques règles juridiques à connaître

### La présomption légale de salaire des artistes

En France, tout artiste (et donc danseur) embauché pour une performance est présumé salarié. Cela lui permet de bénéficier de la sécurité sociale, de la retraite, et des allocations chômage, sauf s'il démontre qu'il travaille en indépendant.

### Les conventions ou accords collectifs

Les conventions collectives encadrent les conditions de travail des danseurs, notamment en ce qui concerne les

salaires, les horaires et la sécurité sur les lieux de travail.

### Le contrat de travail pour les intermittents

Les intermittents du spectacle, dont les danseurs, sont souvent engagés sous des contrats à durée déterminée d'usage (CDDU), permettant flexibilité tout en garantissant les droits sociaux (santé, retraite, etc.). Il précise les dates de travail, la rémunération et les conditions de travail, conformément aux règles en vigueur.

### Le GUSO (Guichet Unique du Spectacle Vivant)

Le GUSO est un service destiné aux employeurs occasionnels du spectacle vivant (comme un festival, une mairie ou une association), qui permet de déclarer facilement l'embauche d'artistes ou de techniciens.

Il centralise en une seule démarche les formalités liées à l'embauche : déclaration préalable, paiement des

cotisations sociales (URSSAF, Pôle Emploi, Audiens, Congés Spectacles, etc.).

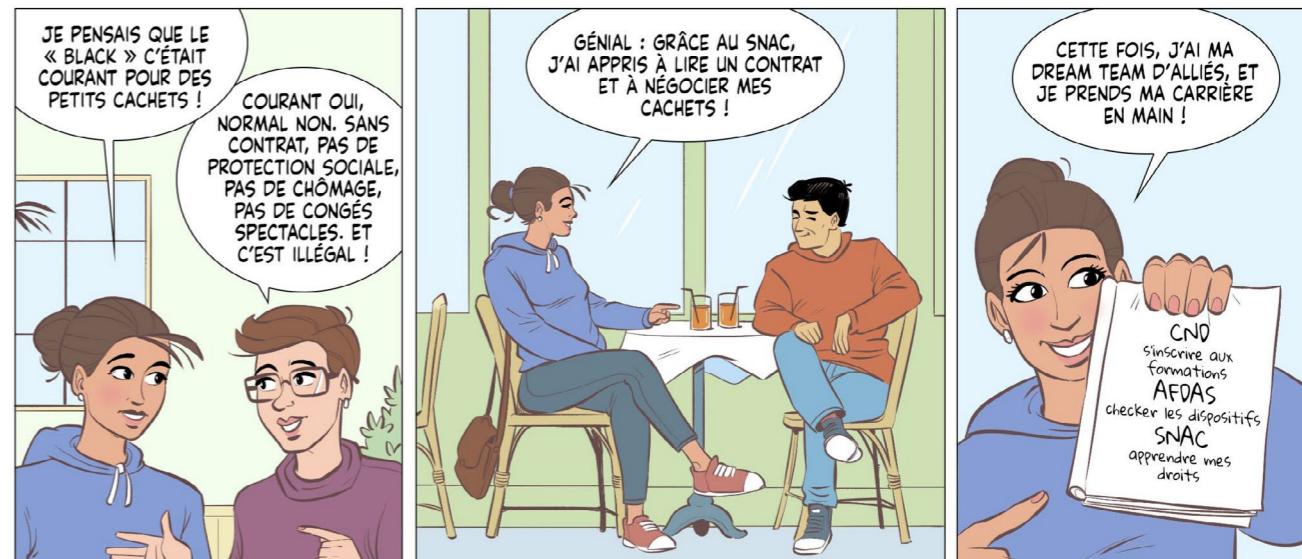
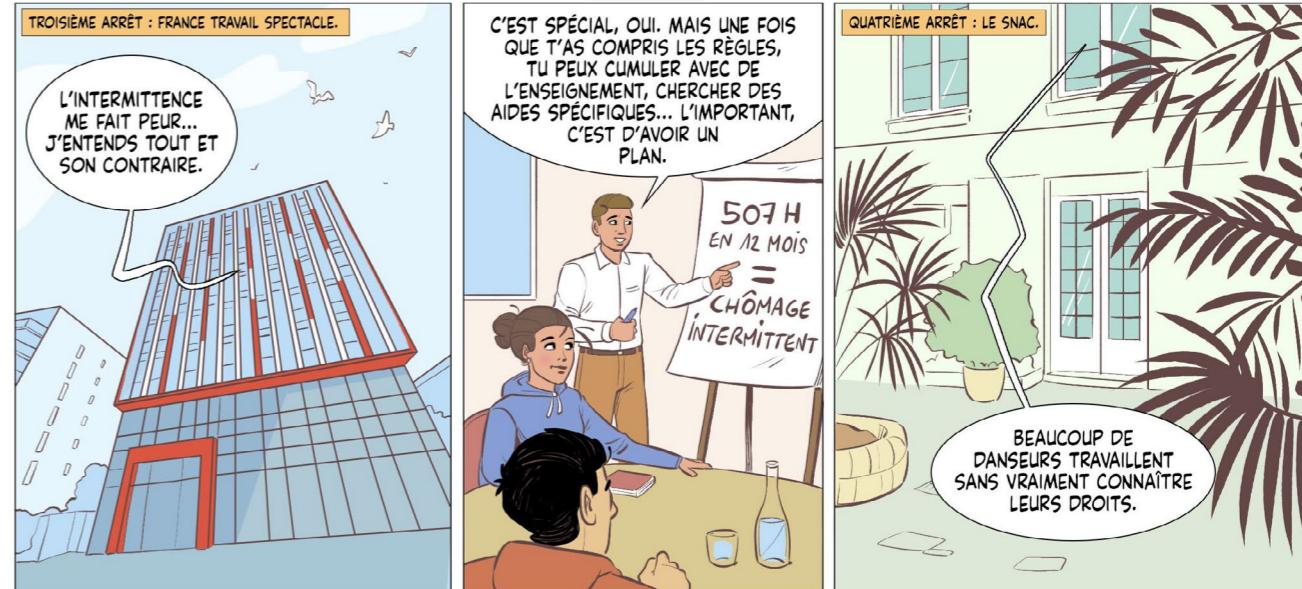
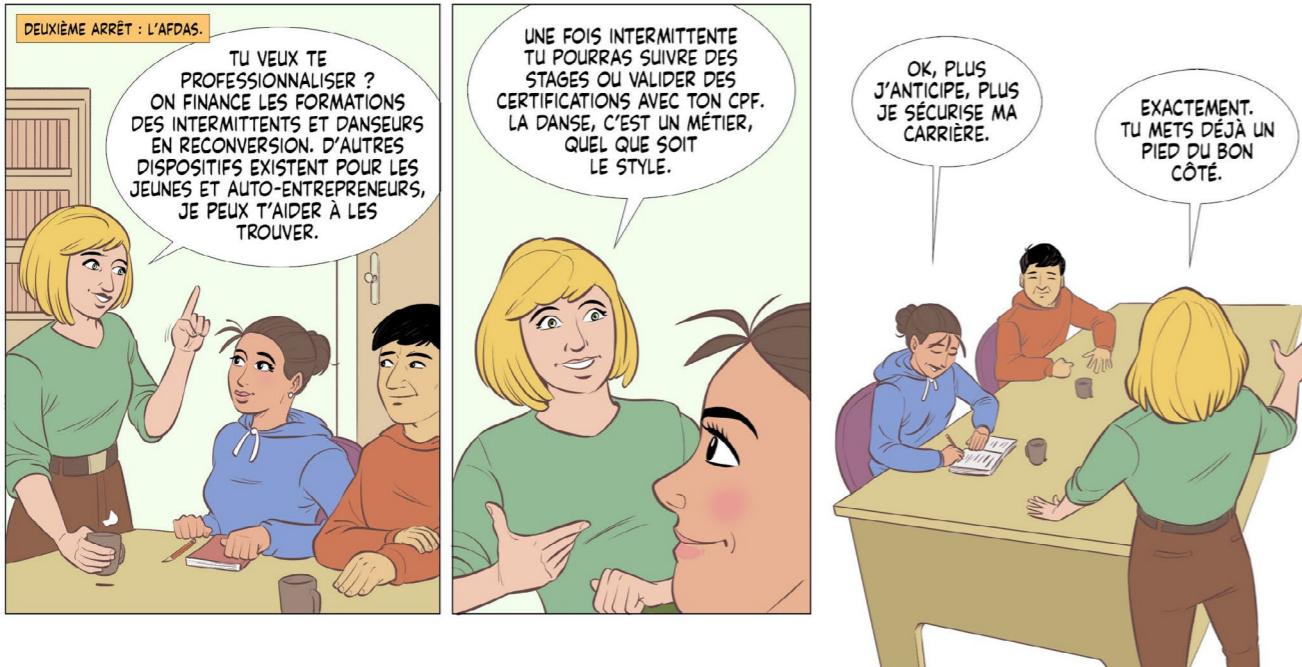
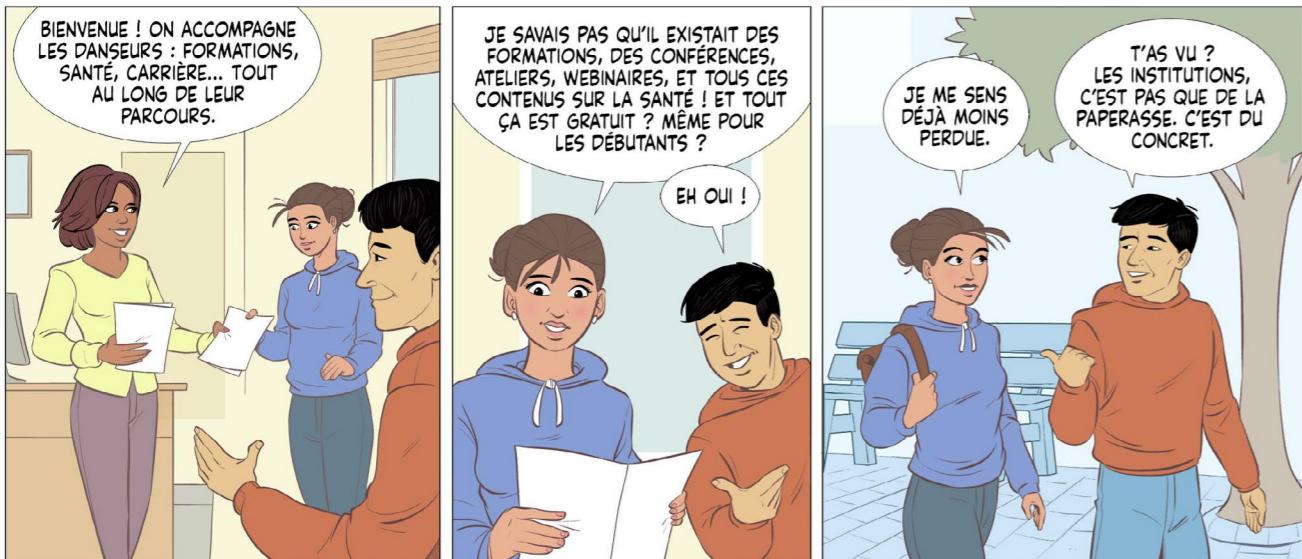
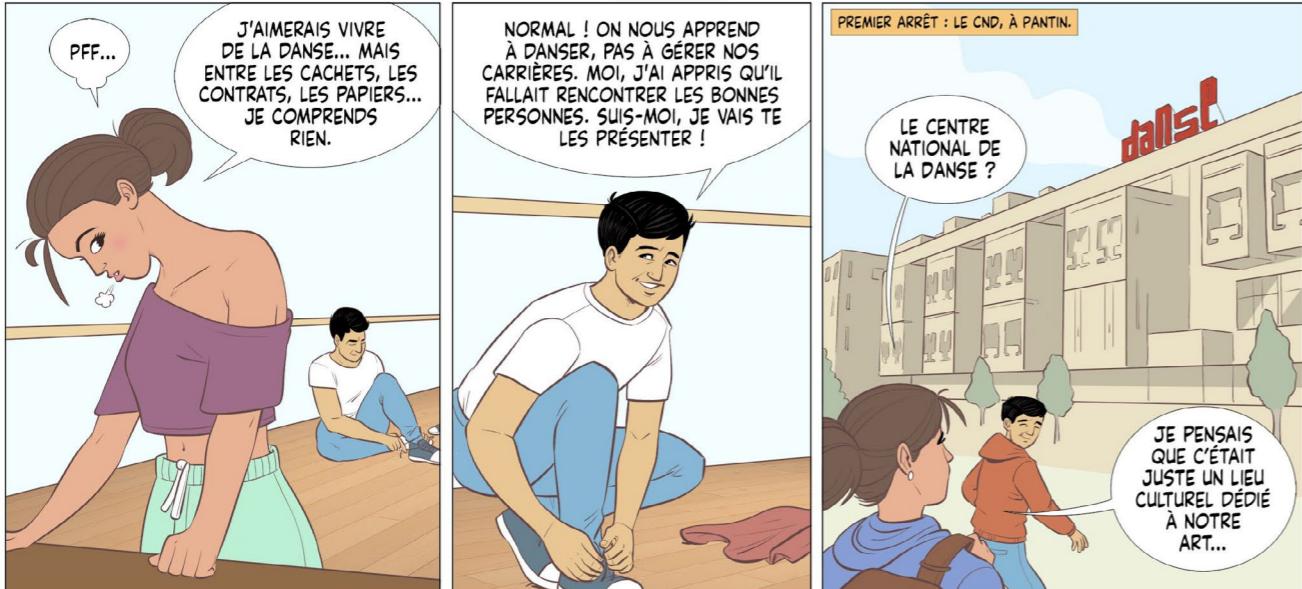
Exemple : un organisateur de festival local peut utiliser le GUSO pour engager un danseur le temps d'une représentation, sans complexité administrative.

Lien utile : [GUSO](#)



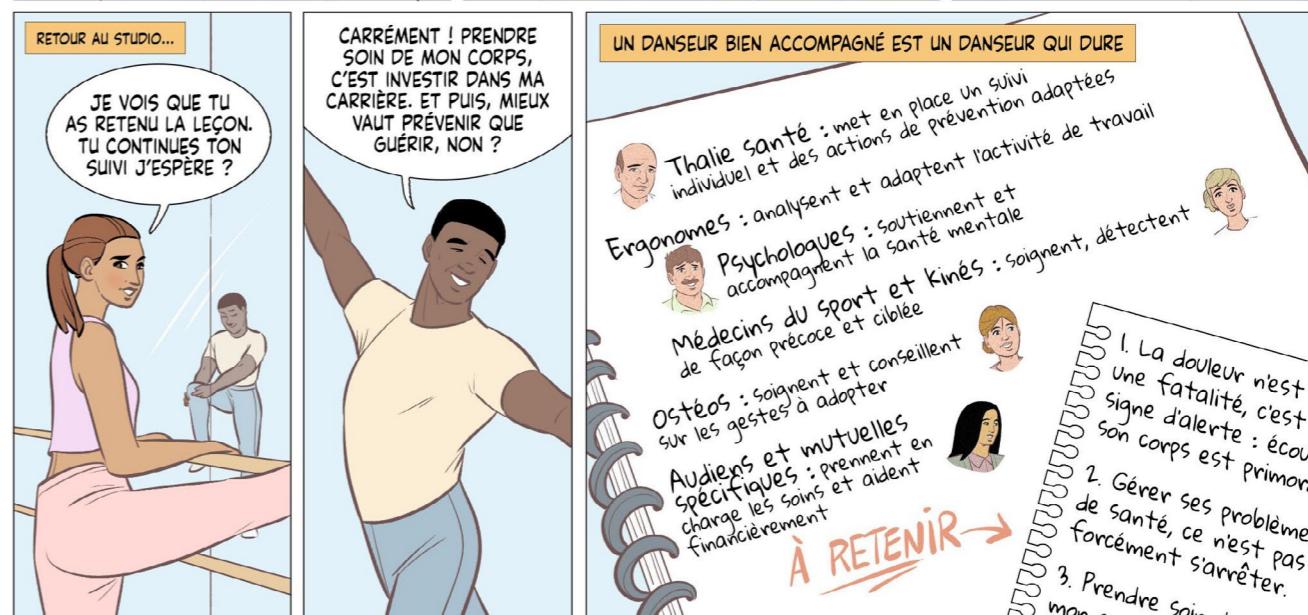
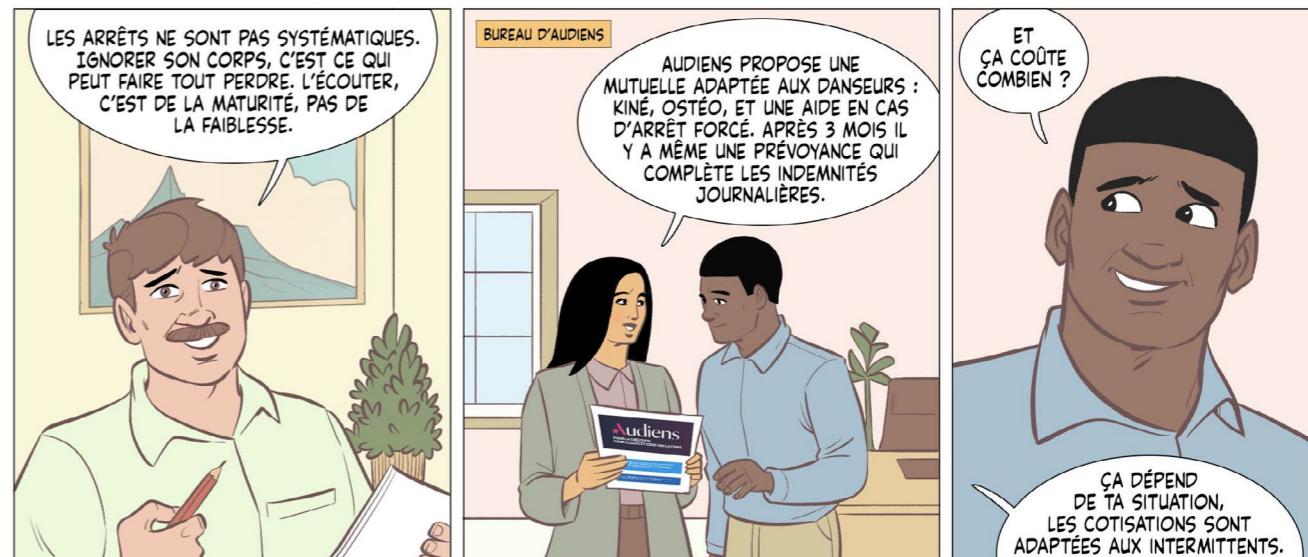
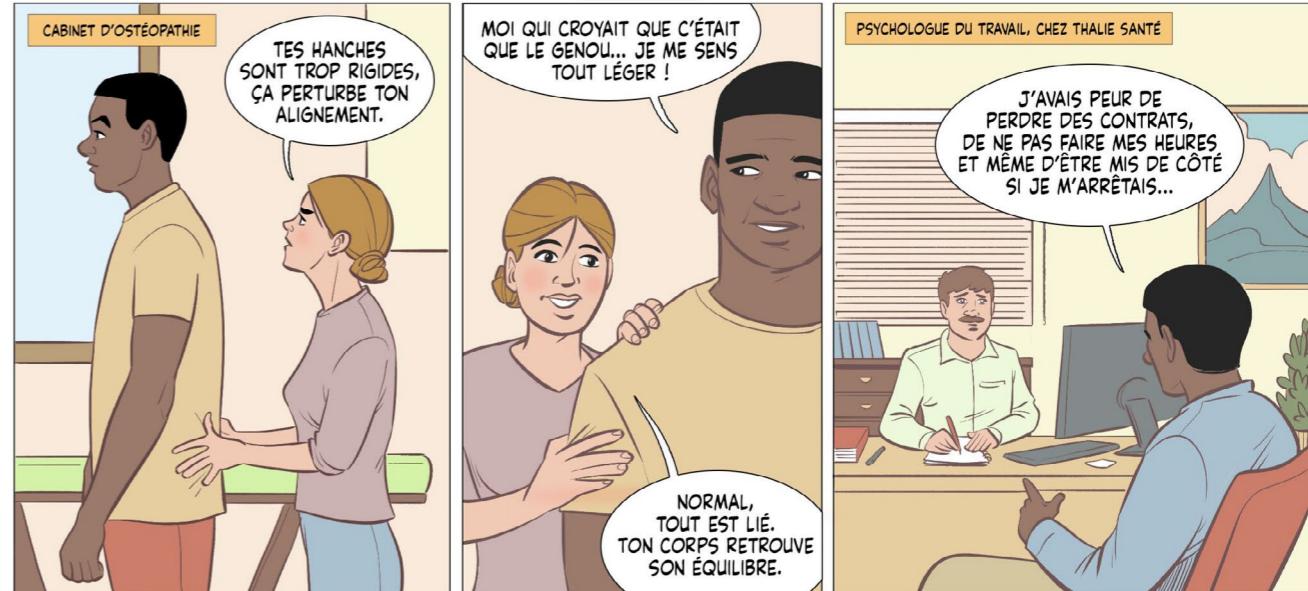
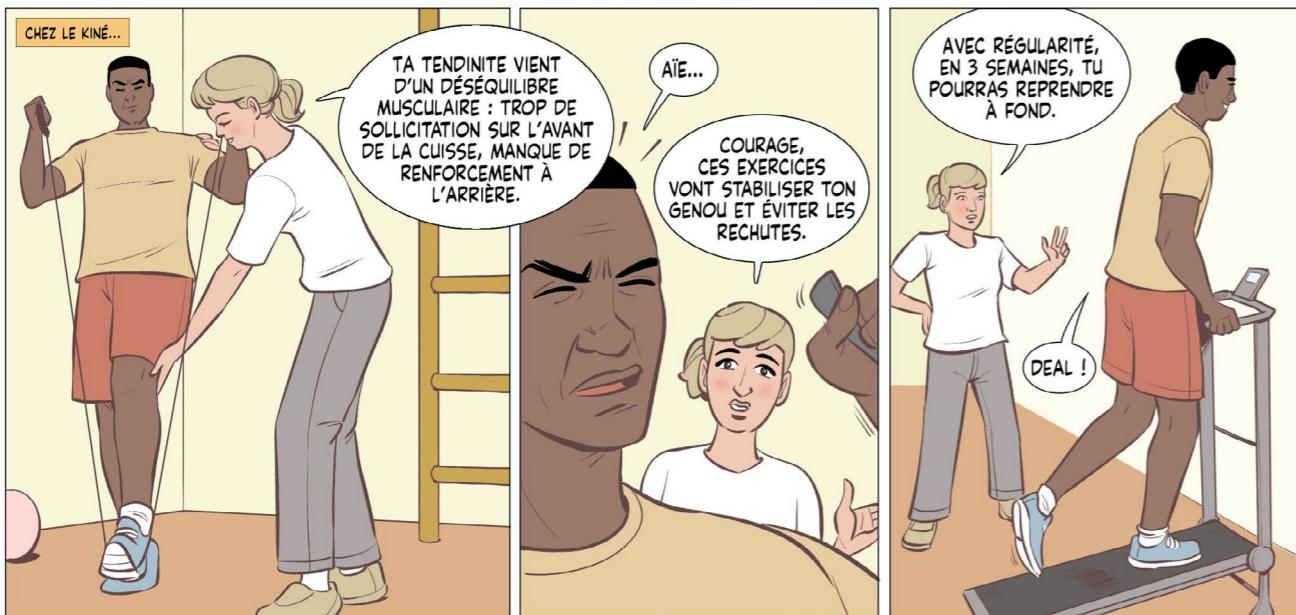
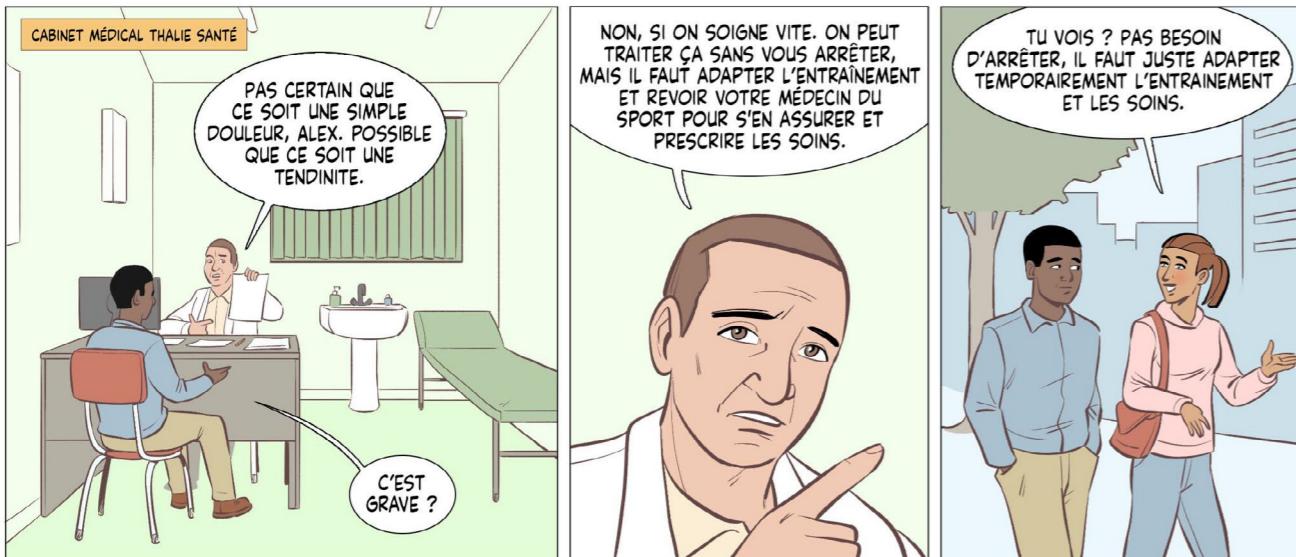
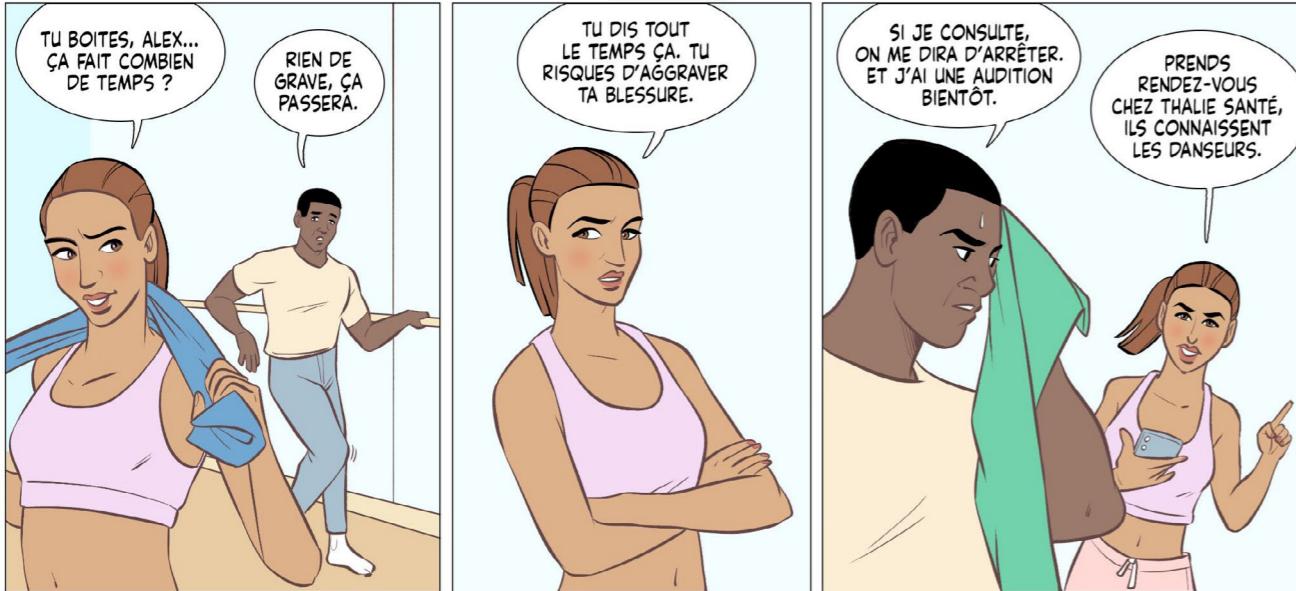
# LES ALLIÉS INVISIBLES

« Les bons interlocuteurs au bon moment,  
c'est une carrière facilitée. »



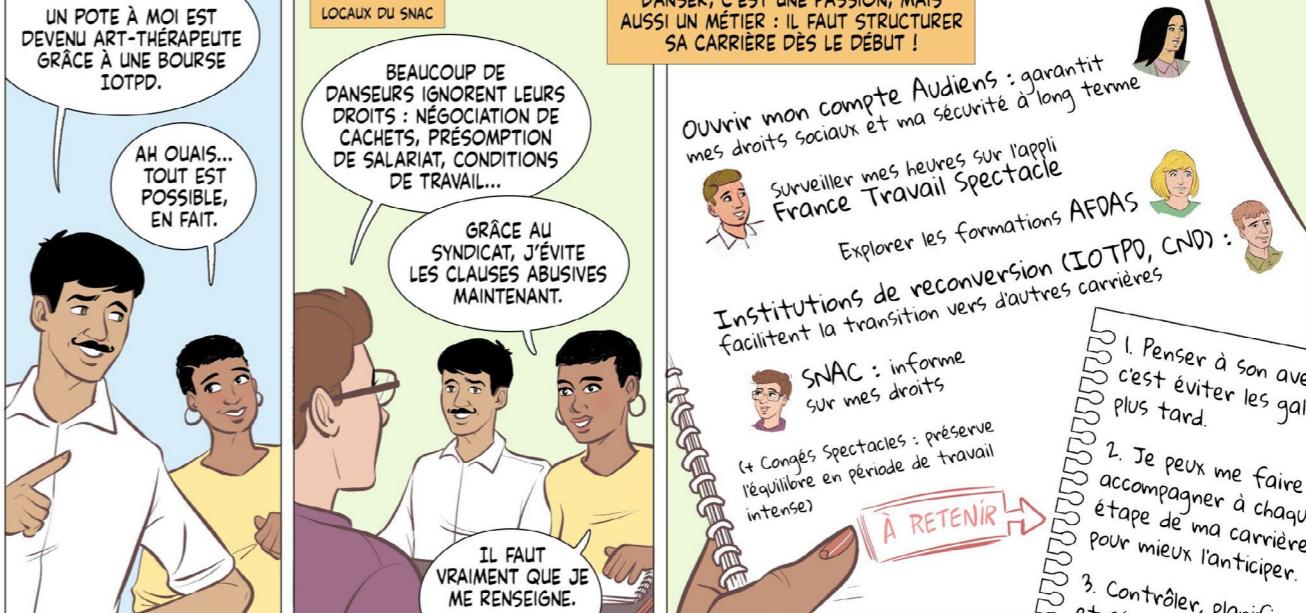
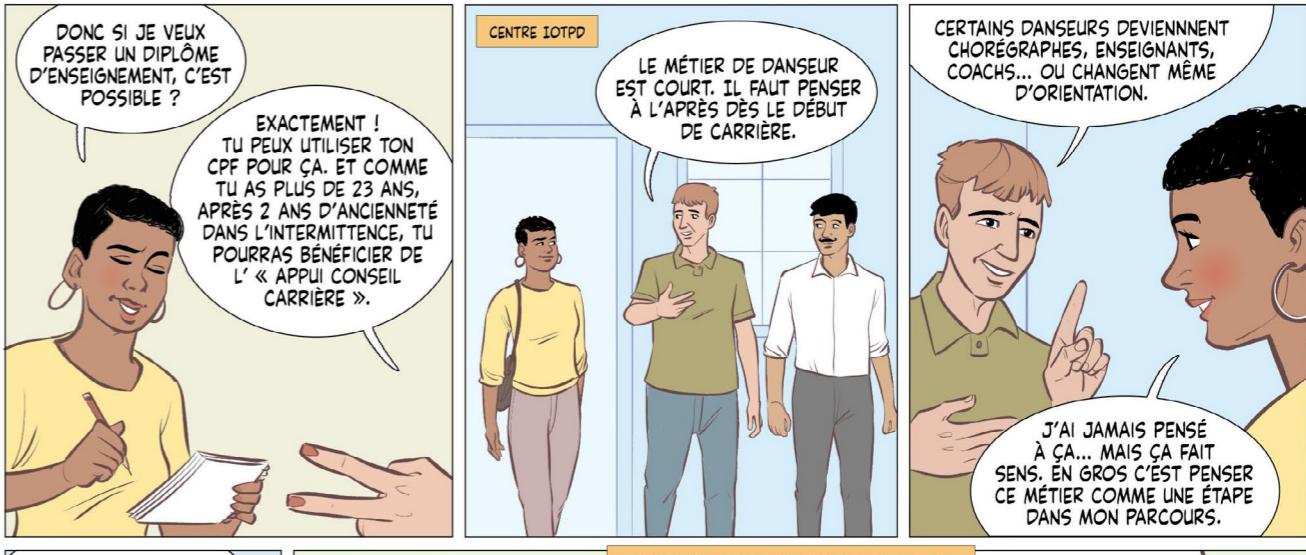
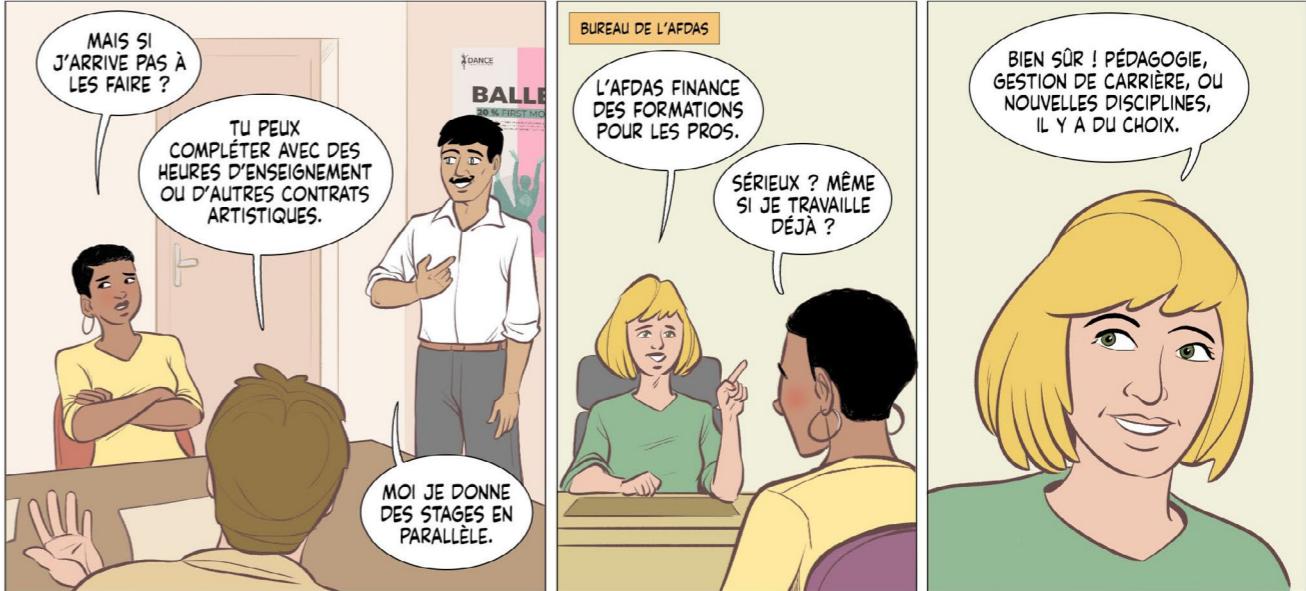
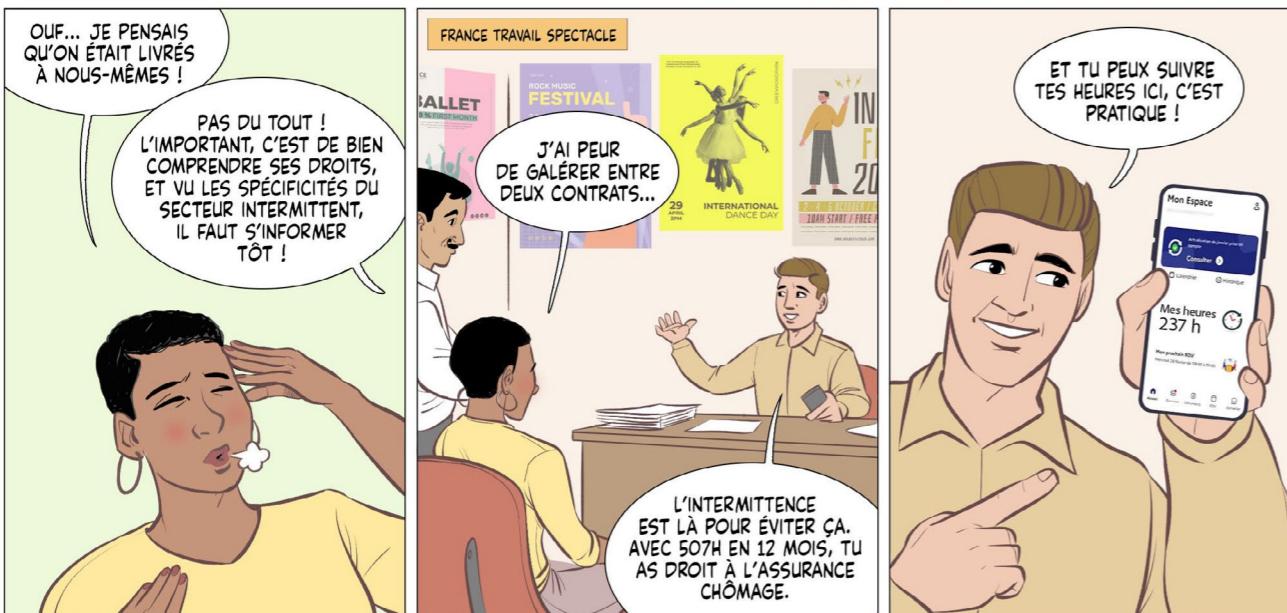
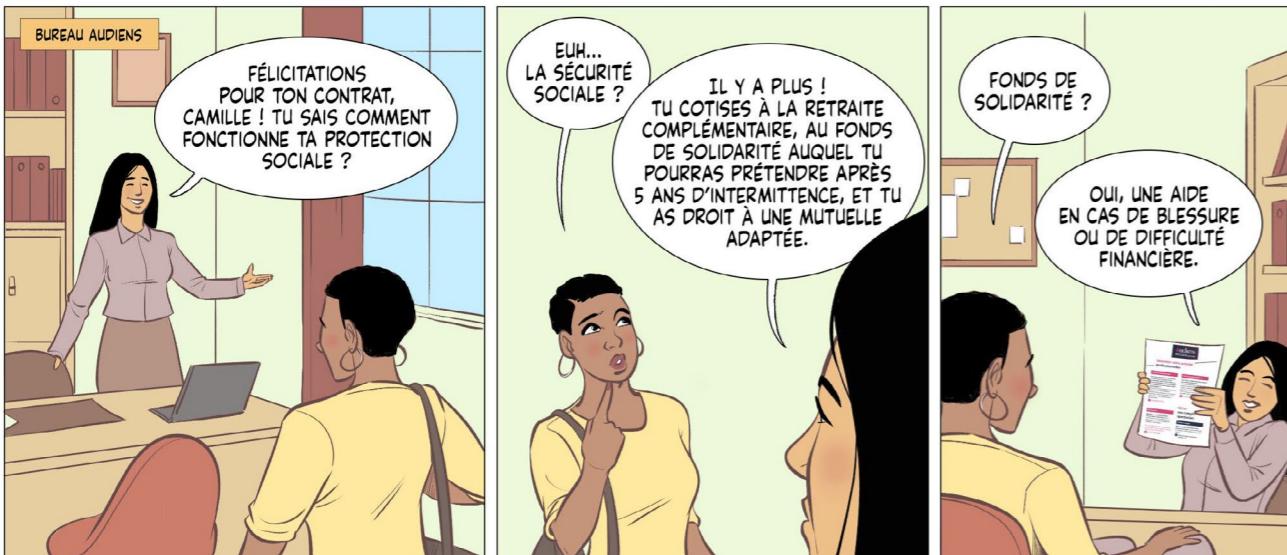
## PRENDRE SOIN DU CORPS QUI DANSE

« La danse est un art, mais aussi un sport : la prévention est essentielle. »



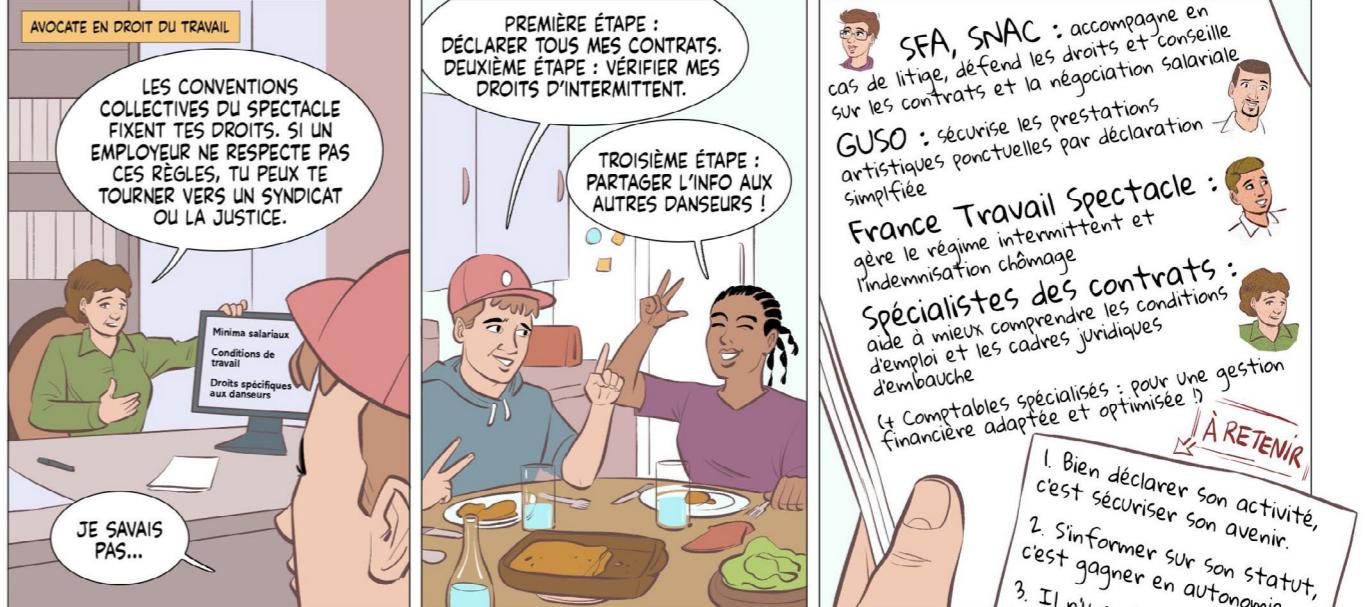
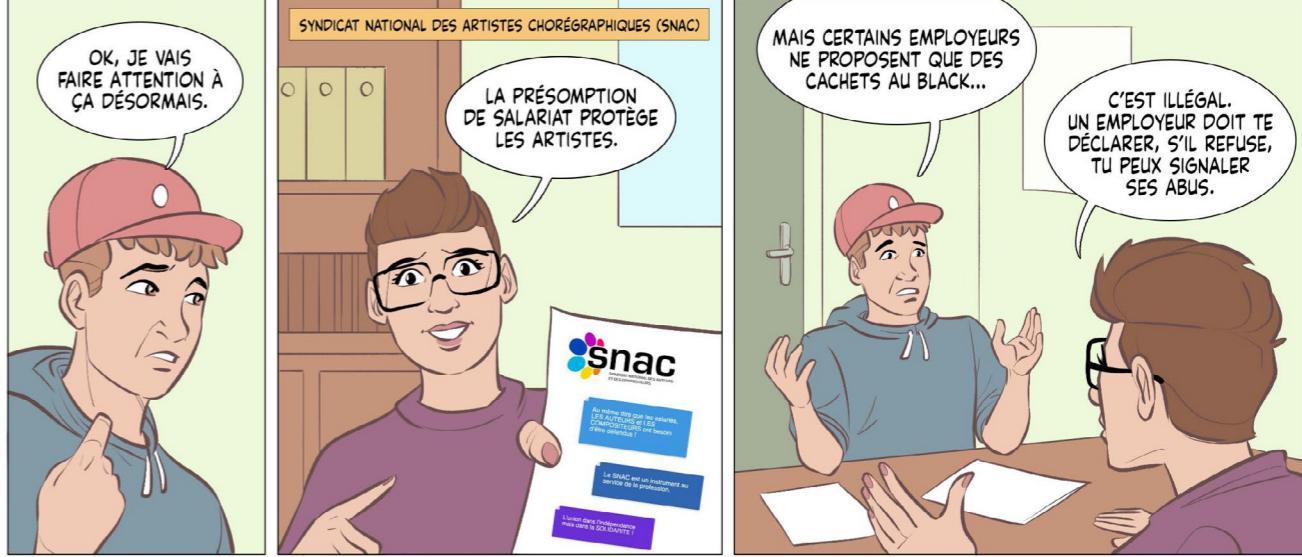
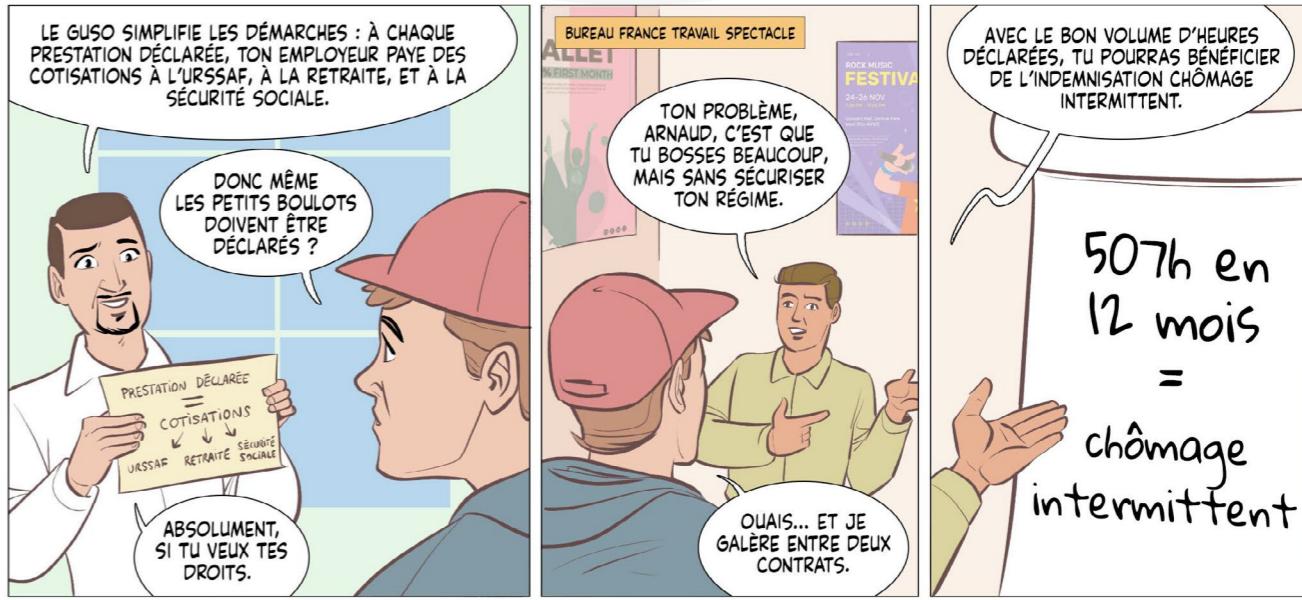
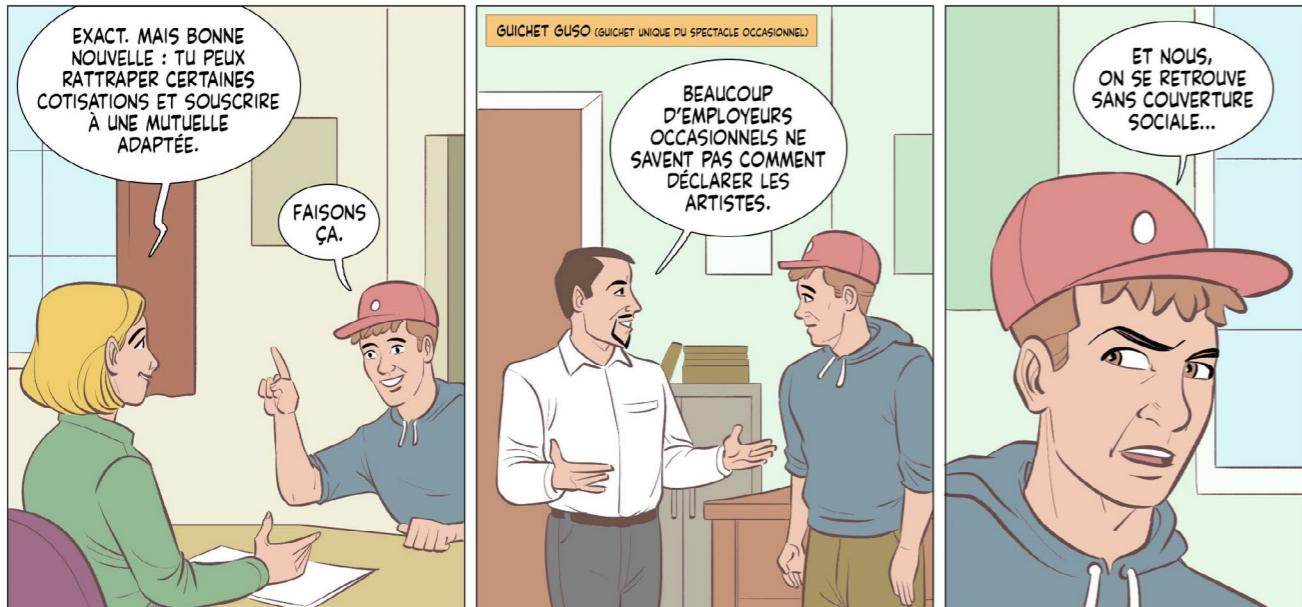
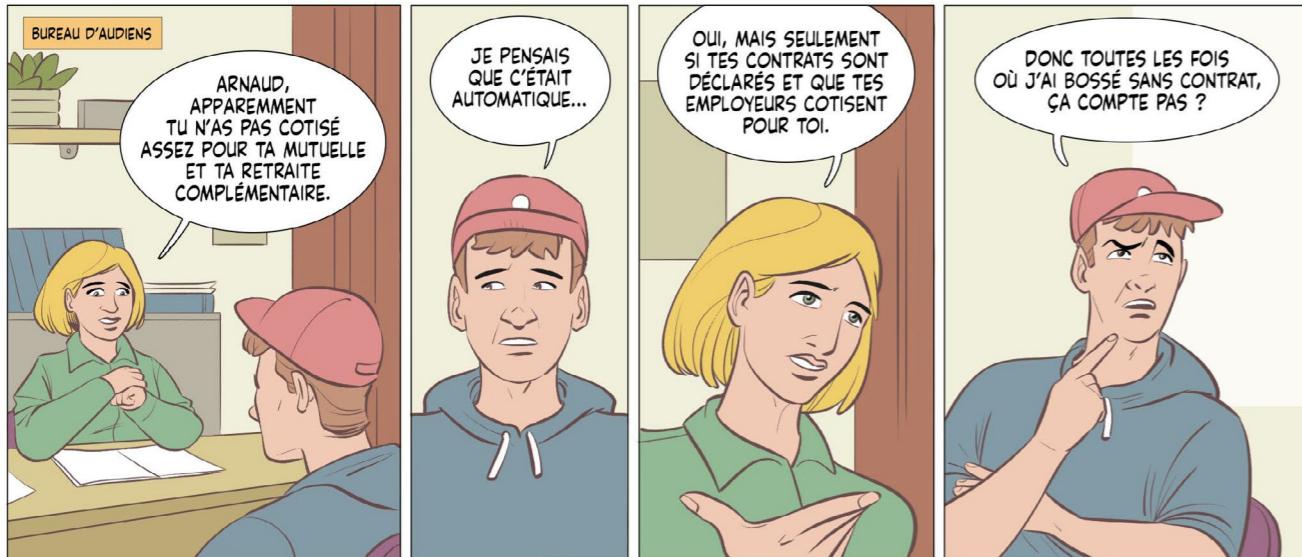
# CONSTRUIRE SON AVENIR

**« Une carrière bien pensée,  
c'est une carrière qui dure. »**



## LES COULISSES DU MÉTIER

« Un danseur averti est un danseur protégé. »



AVEC LE BON VOLUME D'HEURES  
DÉCLARÉES, TU POURRAS BÉNÉFICIER  
DE L'INDEMNISATION CHÔMAGE  
INTERMITTENT.

507h en  
12 mois  
=  
chômage  
intermittent

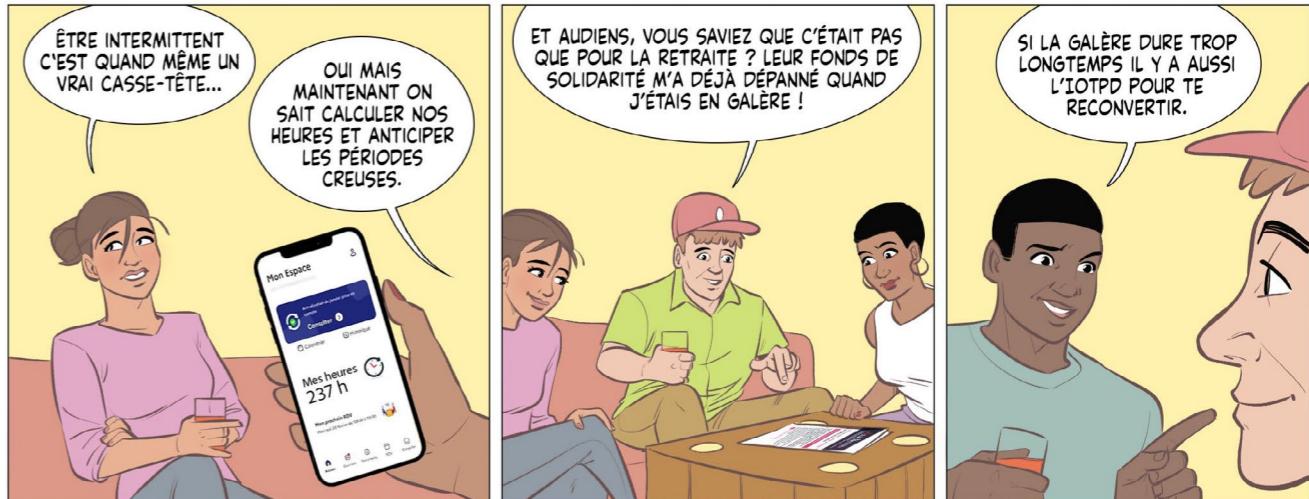
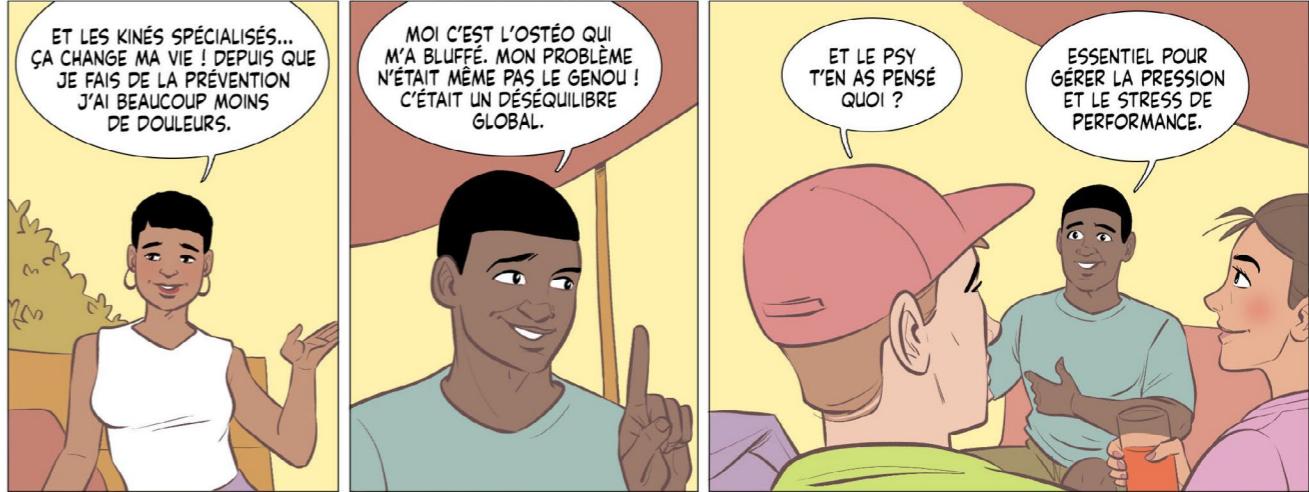
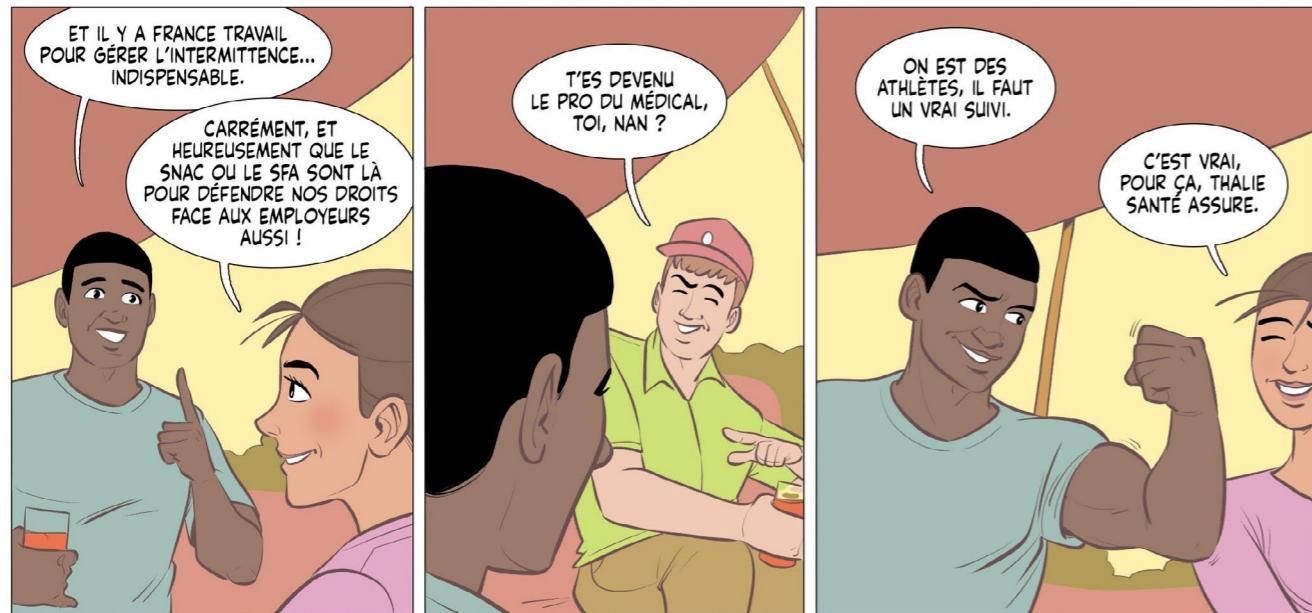
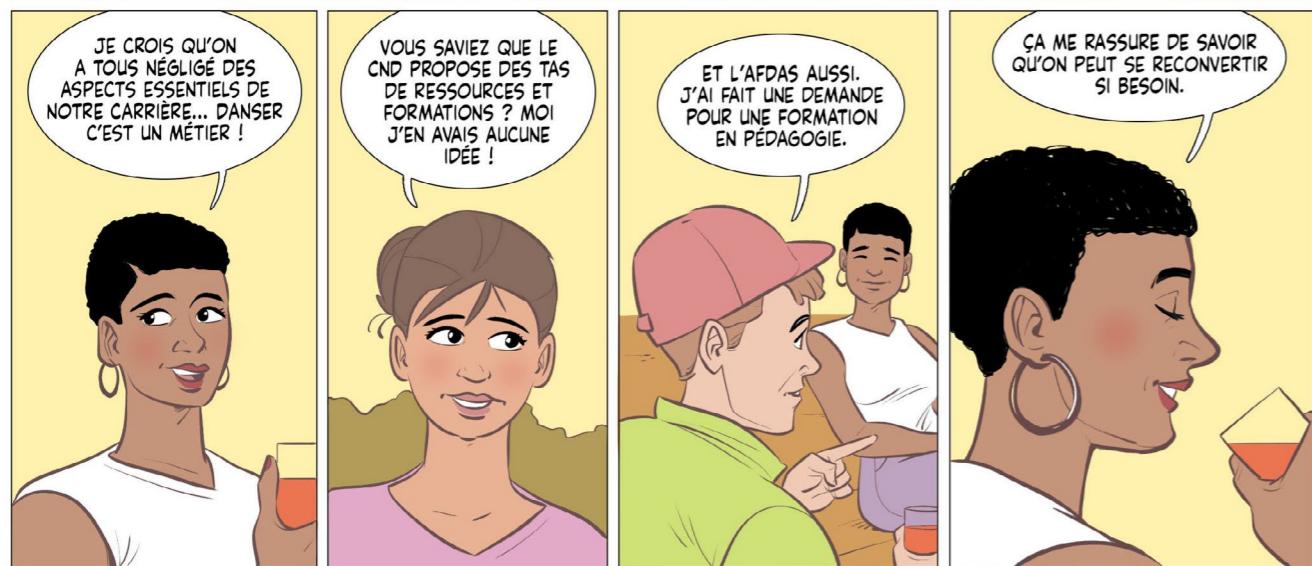
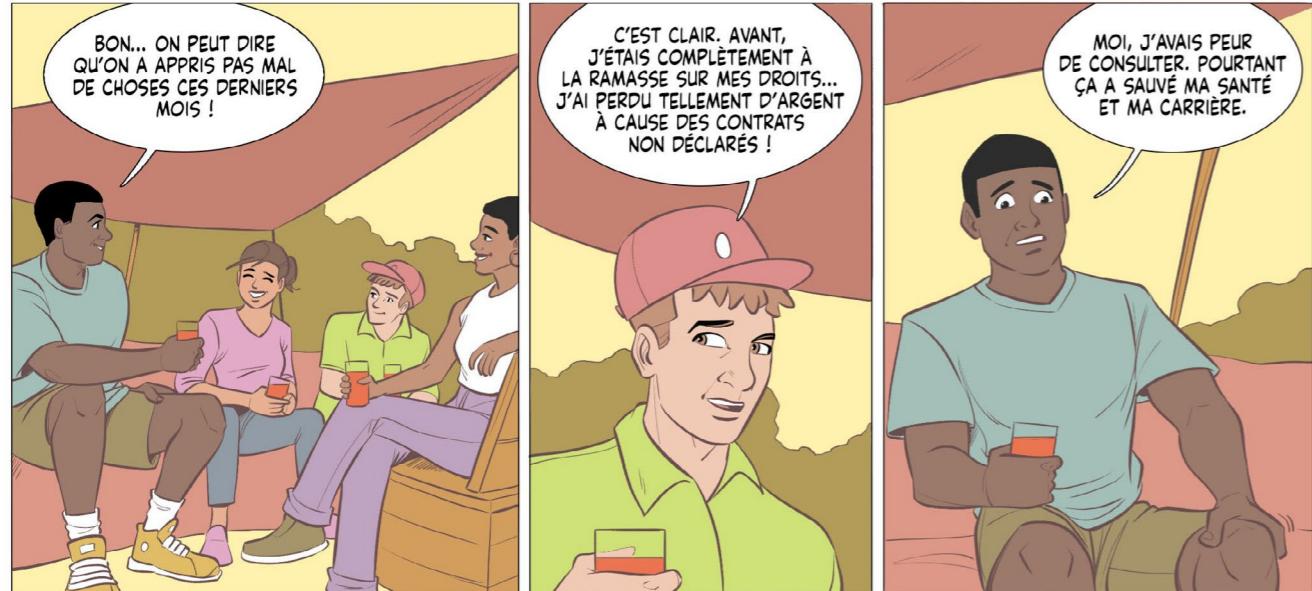
SFA, SNAC : accompagnent en cas de litige, défend les droits et conseille sur les contrats et la négociation salariale  
GUSO : sécurise les prestations artistiques ponctuelles par déclaration simplifiée

France Travail Spectacle : gère le régime intermittent et l'indemnisation chômage  
Spécialistes des contrats : aide à mieux comprendre les conditions d'emploi et les cadres juridiques  
(+ Comptables spécialisés : pour une gestion financière adaptée et optimisée !)

- 1. Bien déclarer son activité, c'est sécuriser son avenir.
- 2. S'informer sur son statut, c'est gagner en autonomie.
- 3. Il n'y a rien de compliqué, il suffit de savoir vers qui se tourner !

# DANSER, C'EST UN MÉTIER

« Dansez longtemps, dansez bien entourés. »



## 16 L'ESSENTIEL DE VOS PARTENAIRES EN UN MÉMO

17

« Les connaître et les solliciter,  
c'est sécuriser votre carrière. »



Santé au travail  
& prévention  
des risques



Protection sociale  
& accompagnement  
global



Formation, emploi  
& reconversion



Soutien juridique  
& droits syndicats

### THALIE SANTÉ



Thalie Santé est un **service de santé au travail** spécialisé dans l'accompagnement des **intermittents du spectacle, danseurs**, et autres professionnels du secteur culturel. Grâce à son expertise et à ses équipes pluridisciplinaires (médecins, infirmiers, ergonomes, psychologues du travail, assistant de prévention, etc.), Thalie Santé contribue à **sécuriser les parcours professionnels** et à préserver la santé **physique et mentale** des artistes et techniciens tout au long de leur carrière.

#### Son rôle

- Conseiller employeurs et salariés en matière de **prévention des risques professionnels**.
- Assurer le suivi individuel de santé des travailleurs, en lien avec les spécificités de leurs métiers (pénibilité, conditions de travail, âge, etc.).
- Favoriser le maintien en emploi, notamment en cas de maladie ou de handicap, grâce à un accompagnement personnalisé.
- Proposer des outils pratiques (comme **ODALIE**), des supports de prévention et des ressources pour mieux comprendre et appliquer le droit à la santé au travail.

Thalie Santé



### CND (Centre National de la Danse)



Le **Centre National de la Danse** accompagne les danseurs tout au long de leur carrière afin de préserver leur santé et leur avenir professionnel.

#### Son rôle

- Proposer des formations, ressources et actions de prévention.
- Organiser des ateliers et stages sur la santé (prévention des blessures, récupération physique, ergonomie, bien-être mental...).
- Mettre à disposition des outils pratiques comme le **Guide danse et santé**, avec des conseils pour s'échauffer, récupérer, adapter sa pratique selon l'âge et les contraintes physiques.
- Soutenir les danseurs en fin de carrière grâce à des bourses de reconversion.

CND



### AUDIENS



**Audiens** est un groupe de protection sociale qui **couvre** les professionnels de la culture, des médias et du spectacle. Il offre des services en matière de retraite complémentaire, de prévoyance, de santé et d'accompagnement social pour les intermittents.

#### Son rôle

- Gérer la protection sociale : retraite, santé, prévoyance.
- Accompagner les artistes en cas de maladie, accident ou arrêt de travail.
- Proposer des actions de prévention liées à la santé et aux conditions de travail.
- Soutenir les professionnels en difficulté grâce à des aides sociales.
- Informier et conseiller les artistes tout au long de leur carrière.

Audiens



### FRANCE TRAVAIL SPECTACLE



France Travail Spectacle est un service dédié aux professionnels du spectacle et de la culture.

#### Son rôle

- Gérer l'indemnisation des périodes d'inactivité des intermittents et proposer un accompagnement vers l'emploi.
- Orienter vers des formations incluant des modules sur la santé et la sécurité au travail, afin de prévenir le stress lié à la précarité et mieux gérer les périodes sans contrat.

France Travail Spectacle



### AFDAS



L'**Afdas** est l'opérateur de compétences (OPCO) du secteur culturel, c'est un organisme de financement des formations.

#### Son rôle

- Financer la formation professionnelle des intermittents du spectacle.
- Soutenir les formations liées à la prévention des risques professionnels.
- Proposer un accompagnement personnalisé avec le dispositif **Appui-Conseil Carrière**, pour sécuriser les parcours et anticiper les évolutions professionnelles.

AFDAS



### CONGÉS SPECTACLES



**Congés Spectacles** gère les droits aux congés payés des intermittents du spectacle, y compris en cas de multiples employeurs et contrats courts.

#### Son rôle

- Garantir des périodes de repos.
- Prévenir le surmenage et les blessures.
- Favoriser la récupération physique et mentale.

Congés Spectacles



*« Les connaître et les solliciter,  
c'est sécuriser votre carrière. »*

## MUTUELLES SPÉCIFIQUES AUX INTERMITTENTS

Certaines mutuelles, comme **Audiens Santé** ou la **MGEN**, proposent des offres adaptées aux intermittents, avec une **couverture spécifique pour les blessures liées à l'activité artistique** et la santé mentale.

*Leurs rôles*

- Couvrir financièrement les risques de santé liés à l'activité artistique.
- Financer les actions de prévention :
  - Bilans de santé,
  - Consultations spécialisées (kinés, psychologues, ergonomes),
  - Forfaits bien-être (massages, diététique, etc.).

Audiens Santé



### CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)

La CARSAT accompagne les employeurs dans l'évaluation et la prévention des risques professionnels, notamment ceux liés aux efforts physiques et aux postures.

*Son rôle*

- Accompagner les employeurs, compagnies, écoles ou salles de spectacle à mettre en place des actions ciblées et aménagements adaptés (ex : planchers, installations scéniques) pour garantir la prévention des risques.
- Préserver la santé des artistes et améliorer les conditions de travail.

CARSAT



## ACTION SOCIALE AUDIENS ET FONDS DE SOLIDARITÉ

Le fonds de solidarité Audiens, créé par l'accord des intermittents du spectacle, soutient les artistes et techniciens en situation de précarité, de maladie ou de handicap.

*Son rôle*

- Contribuer à préserver la santé et la stabilité professionnelle des intermittents en difficulté.
- Proposer une assistance sociale personnalisée, des aides financières ponctuelles et un soutien psychologique.
- Financer le parcours de reconversion en cas d'inaptitude à exercer.

Audiens Fonds de solidarité



## LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ AU SERVICE DES DANSEURS

Dans un métier physiquement exigeant, plusieurs professionnels accompagnent les danseurs pour prévenir les blessures, améliorer les conditions de travail et préserver le bien-être mental. Ces intervenants jouent un rôle complémentaire aux institutions pour garantir une carrière plus sûre et durable.



### SYNDICAT FRANÇAIS DES ARTISTES INTERPRÈTES (SFA)

Des syndicats comme le SFA-CGT ou le Syndicat National des Artistes Interprètes défendent les droits des artistes, dont les danseurs intermittents, en négociant les conventions collectives. Leur action contribue à protéger les artistes et à améliorer leur environnement professionnel.

*Son rôle*

- Garantir des salaires justes, des congés payés et de bonnes conditions de travail aux artistes.
- Proposer des formations et ressources sur la santé au travail.
- Signaler les conditions à risque (horaires irréguliers, précarité, stress).
- Assurer une médiation en cas de litige avec un employeur.

SFA CGT



*Leurs rôles*

- Médecins du sport : suivi médical spécifique, prévention des blessures, accompagnement à l'effort.
- Kinésithérapeutes : rééducation, prévention des TMS, conseils sur les postures et étirements.
- Ostéopathes : soins manuels pour relâcher les tensions, rééquilibrer le corps et prévenir les déséquilibres.
- Psychologues du travail : accompagnement et soutien psychologique, prévention des risques psychosociaux (stress, burn-out, mal-être, harcèlement...).

## SYNDICAT NATIONAL DES ARTISTES CHORÉGRAPHIQUES (SNAC)

Le SNAC représente les danseurs et chorégraphes dans les négociations avec les employeurs et les institutions. Il contribue à faire reconnaître et protéger le métier d'artiste chorégraphique dans un secteur exigeant.

*Son rôle*

- Améliorer les conditions de travail (horaires, récupération, sécurité).
- Garantir une rémunération juste.
- Renforcer les droits sociaux (protection, formation, congés).

SNAC



Chaque danseuse et danseur dispose d'un réseau d'acteurs mobilisables à chaque étape de son parcours. Prendre soin de soi, s'informer, s'entourer : autant de réflexes essentiels pour une carrière longue et épanouie.

Pensez à relire les fiches thématiques en cas de besoin et à contacter les structures référencées pour aller plus loin.

# QUIZ D'AUTO-POSITIONNEMENT

*Danser en connaissance*



## ÊTES-VOUS PRÊT(E) À PRENDRE SOIN DE VOUS, DE VOTRE AVENIR ET DE VOS DROITS ?

(Plusieurs réponses possibles.)

Notez vos lettres et découvrez votre profil à la fin.)

### 1. Vous ressentez une douleur au genou depuis plusieurs semaines mais vous avez une audition importante dans deux jours. Que faites-vous ?

A. Je mets de la glace, je serre les dents, et je danse.

B. Je demande conseil à un camarade ou je cherche une vidéo d'étirements sur YouTube.

C. Je consulte un médecin de soin spécialisé et, selon la situation, je contacte Thalie Santé pour un avis du médecin du travail et une éventuelle adaptation de mon activité.

### 2. Votre employeur vous propose un cachet sans contrat, en liquide.

A. Je dis oui, c'est simple et rapide.

B. J'hésite... mais je demande au moins un justificatif.

C. Je refuse et je lui propose de passer par le Guso ou un CDDU conforme.

### 3. Vous voulez suivre une formation pour devenir professeur de danse. Que faites-vous ?

A. Je cherche une formation seule, sans savoir si elle est financée.

B. Je demande à mes anciens profs s'ils connaissent un bon organisme.

C. Je contacte l'Afdas pour voir quelles formations sont prises en charge.

### 4. Vous êtes blessé(e) en plein spectacle. Votre employeur ne fait aucune déclaration.

A. Tant pis, je me repose un peu et je reprends.

B. Je garde les preuves et j'en parle à un ami plus expérimenté.

C. Je prends rendez-vous dans les 48h avec un médecin de soin, puis je programme une visite avec un médecin du travail de Thalie Santé.

### 5. Vous voulez comprendre combien vous gagnerez en tournée et si vous êtes bien payé(e).

A. Je fais confiance à ce que le producteur me dit.

B. Je compare avec les tarifs de mes amis.

C. Je consulte la convention collective et, si besoin, je contacte un syndicat.

### 6. Vous avez accumulé beaucoup de fatigue mentale et de stress depuis plusieurs mois.

A. C'est normal, je garde ça pour moi.

B. Je fais une pause ou je parle à un proche.

C. Je contacte un psychologue du travail via Thalie Santé ou un psychologue clinicien via Audiens pour des difficultés non spécifiquement liées au travail.

### 7. Vous voulez sécuriser votre avenir après la scène.

A. Je verrai plus tard, pour l'instant je danse.

B. Je pense à enseigner mais je n'ai rien engagé.

C. Je consulte l'IOTPD ou l'Afdas pour poser les bases de ma reconversion.

### 8. Vous ne comprenez rien à votre statut d'intermittent.

A. C'est trop compliqué, je laisse tomber.

B. J'essaie de trouver des infos sur internet.

C. Je prends rendez-vous avec France Travail Spectacle ou un syndicat spécialisé.

### 9. Vous cherchez des informations fiables sur des sujets variés comme l'intermittence, la reconversion, la santé ou les droits dans le spectacle.

A. Je tape des mots-clés au hasard sur internet, en espérant tomber sur quelque chose d'utile.

B. Je demande à mes collègues ou sur un groupe Facebook.

C. Je consulte le pôle ressource du Centre National de la Danse (CND) pour accéder à des dossiers pratiques et des fiches fiables.

### 10. Vous voulez savoir combien vous côtoisez pour votre retraite.

A. Retraite ? J'ai le temps !

B. Je regarde mes fiches de paie... quand j'en ai.

C. Je contacte Audiens pour faire un point clair sur ma situation.

## RÉSULTATS :

*Majorité de A :  
Danseur Instinctif*



Vous vivez votre passion à fond, mais vous oubliez parfois de prendre soin de vous ou de vos droits. Votre instinct est précieux, mais le métier de danseur demande aussi de la stratégie.

Commencez par identifier un partenaire de confiance : Audiens, Afdas, Thalie Santé, le CND ou un syndicat peuvent vous éclairer et vous éviter de lourdes galères.

*Majorité de B :  
Danseur Curieux*



Vous sentez qu'il faut faire plus, vous posez des questions, mais vous n'avez pas encore tous les bons réflexes.

Continuez d'explorer, formez-vous, entourez-vous de professionnels. Vous êtes sur la bonne voie pour structurer une carrière solide, dans le respect de votre corps et de vos droits.



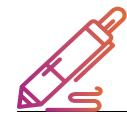
*Majorité de C :  
Danseur Stratégique*



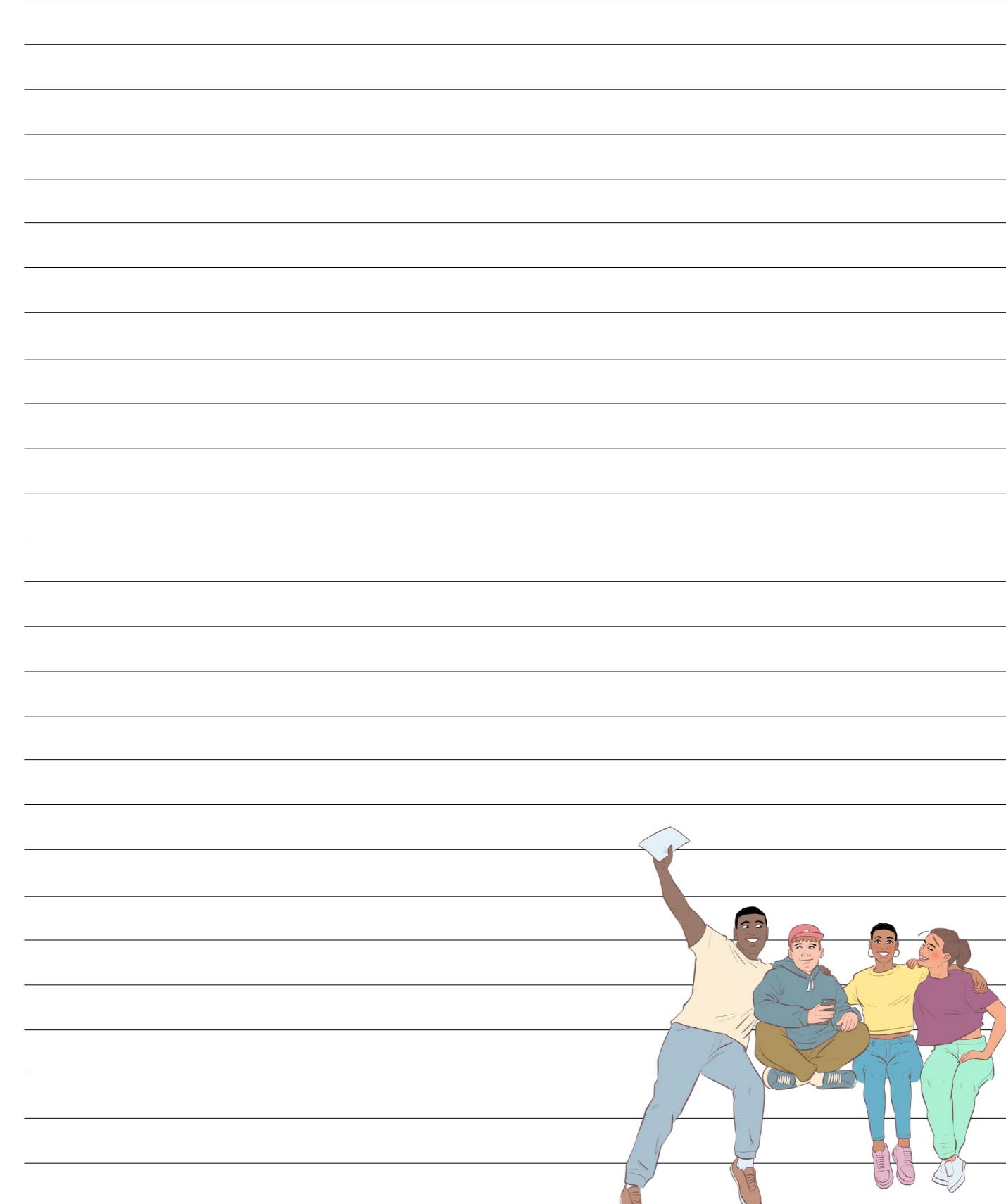
Bravo ! Vous prenez votre carrière au sérieux. Vous savez vers qui vous tourner et vous anticipez les enjeux.

Continuez à partager vos connaissances avec les autres danseurs. Vous devenez un exemple de professionnalisation dans un métier exigeant et parfois précaire.

# MES NOTES



*Écrivez ici vos notes personnelles*



# NOS CENTRES DE SANTÉ

## Thalie Santé - Boulogne

Bâtiment Europe Avenue - 62 bis avenue André Morizet  
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

## Thalie Santé - Gare de Lyon

50 avenue Daumesnil - Bâtiment B - 1<sup>er</sup> étage  
75012 PARIS

## Thalie Santé - Paris Centre

7 rue Bergère  
75009 PARIS

## Thalie Santé - Paris Sud

10 rue Brancion  
75015 PARIS

## Thalie Santé - Saint-Lazare

7 rue de Bucarest  
75008 PARIS



© Your-Comics  
2026

